

Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques

Introduction

Nicolas Garant et Yves Labrèche

Numéro 46-47, automne 2018, printemps 2019

Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1064885ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1064885ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Garant, N. & Labrèche, Y. (2018). Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques : introduction. *Francophonies d'Amérique*, (46-47), 11–26.
<https://doi.org/10.7202/1064885ar>

Immigration en contexte francophone minoritaire : diversité des approches, des parcours et des pratiques

Introduction¹

Nicolas Garant

Chercheur autonome

Yves Labrèche

Université de Saint-Boniface

Attirer des immigrants de langue française et les intégrer aux communautés en situation minoritaire sont des facteurs clés pour maintenir la vitalité communautaire.

*Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018 :
éducation, immigration, communautés*

Quiconque refusera d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps :
ce qui ne signifie pas autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre [...].

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, *Du contrat social*, L. I

De l'immigration à l'immigrant, un nouveau paradigme

L'INSTITUTIONNALISATION DE L'IMMIGRATION dans les communautés francophones en situation minoritaire n'en est plus à ses premiers pas. Depuis plus de vingt ans, une réalité sociale objective, lourde et épaisse diraient Berger et Luckmann (1986 : 85), s'est construite autour de cette question définie tour à tour comme ressource démographique, enjeu identitaire, défi civique et enrichissement humain. Des politiques et des programmes gouvernementaux ont été élaborés, adoptés et mis en œuvre. Des cibles numériques ont été fixées². Des structures

¹ © Sa Majesté la Reine du chef du Canada et la revue *Francophonies d'Amérique*, 2019. Les propos exprimés dans cet article sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement du Canada.

² Outre le fédéral, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario sont les seules provinces à disposer de cibles numériques fixant le pourcentage d'immigration d'expression française hors Québec à atteindre. Le fédéral s'est engagé à atteindre 4 % d'immigrants d'expression française hors Québec en 2018 pour la catégorie

bureaucratiques se sont développées. Des fonds publics ont été assignés, augmentés, dépensés. Un champ de spécialisation s'est formé. Des associations, des groupes communautaires et des élites intermédiaires se sont mobilisés en son nom. Au cours d'une génération donc, la question de l'immigration francophone en milieu minoritaire a fini par s'imposer comme un point de convergence pour de nombreux acteurs, chercheurs, bénévoles, institutions et associations de la francophonie minoritaire canadienne.

Ce sont cette importance et cette pesanteur acquises aujourd'hui par la question de l'immigration francophone qui justifient d'y consacrer un numéro thématique. Même si le temps écoulé demeure relativement court, il n'en demeure pas moins que beaucoup de chemin a été parcouru sur le plan institutionnel et communautaire, surtout depuis le début des années 2000. Cette transformation ne s'est pas seulement traduite par un élargissement et une diversification des services et du soutien offerts aux immigrants francophones. Elle s'est aussi accompagnée d'une transformation des pratiques, des savoirs et des représentations. Une évolution qui s'est faite en concomitance avec celle du champ scientifique, souvent par le biais d'un processus d'influence réciproque (Farmer et da Silva, 2012 : 7) entre la production scientifique et les priorités institutionnelles et politiques visant la question immigrante francophone³.

L'objectif de ce présent numéro, c'est précisément de prendre le pouls de cette évolution. Sans prétendre au bilan, les contributions qui le composent sont représentatives du changement de paradigme s'étant opéré. Posée au départ comme un enjeu collectif pour les communautés francophones en situation minoritaire, l'immigration va progressivement laisser place à l'immigrant. En deçà de l'objectif démographique et identitaire de grande envergure, on en arrive ainsi progressivement à

d'immigrants économiques, et 4,4 % pour toutes les catégories d'immigrants confondues en 2023 (cible établie en 2003 dans le Cadre stratégique). Les cibles visées sont respectivement de 5 % pour l'Ontario, 7 % pour le Manitoba, alors que le Nouveau-Brunswick s'est engagé à augmenter sa cible de 20 % établie pour 2017 à 33 % d'ici 2020.

³ Les journées pré-Congrès sur l'immigration francophone organisées dans le cadre des conférences Métropolis à partir de 2007 illustrent ce « climat d'échange » mutuel entre le développement du « champ de la recherche sur l'immigration francophone et le champ social de l'immigration » (Farmer et da Silva, 2012 : 7-13).

percevoir l'immigrant dans toute sa complexité, diversité et, pourrait-on dire, dans toute son humanité. Que ce soit au contact de la réalité, ou sous l'effet de la spécialisation, le praticien comme le théoricien découvrent l'immigrant dans la banalité du quotidien, comme travailleur, chômeur, étudiant, parent, divorcé, bénévole, multilingue, racialisé, discriminé. L'ensemble des disciplines sont tour à tour sollicitées : les sciences de l'éducation, l'ethnographie, la géographie, la démographie, l'économie, les sciences de la santé, la sociologie, les arts, la linguistique, aucun champ de connaissances ne semble de trop pour approfondir les multiples facettes de la condition immigrante francophone et l'ouverture générique qui la caractérise. Dans la théorie comme dans la recherche appliquée et la pratique, tous comprennent l'importance de s'ouvrir davantage à la diversité des expériences et au vécu des immigrants. Pour reprendre une expression consacrée, l'immigrant cesse d'être perçu comme un « idiot culturel » (Garfinkel, 1967) enfermé passivement dans un statut et un objectif politique et démographique qui le dépasse⁴. Comme n'importe quel autre citoyen, il se révèle comme un individu capable de réflexivité⁵ et de prendre part au sens partagé qui se constitue au sein des milieux de vie où il interagit.

Sans pour autant être devenue négligeable, la communauté francophone en situation minoritaire cesse donc de s'imposer comme un prisme indispensable pour traiter cette question. L'immigration francophone, ou plutôt l'immigrant d'expression française, devient un sujet d'intérêt en soi, un objet d'étude distinct, et non plus simplement le prolongement subsidiaire d'une réflexion engagée autour de la survie ou le développement de communautés menacées. Au lieu d'aborder l'expérience immigrante en fonction de ce qui affaiblit la « vitalité⁶ » communautaire, ce nouveau

⁴ L. Veronis et S. Huot signalent par exemple que certains immigrants sont réfractaires à un attachement identitaire axé prioritairement sur la francophonie canadienne et démontrent une « volonté d'élargir leur intégration à plusieurs communautés simultanément, souvent de manière stratégique de sorte à ne pas limiter leurs opportunités, et parfois en réaction au manque d'ouverture de la communauté d'accueil » (2016 : 65).

⁵ La notion de décalage est un bel exemple de cette réflexivité traitée par les chercheurs travaillant sur la question de l'immigration francophone en contexte minoritaire. Voir V. Esses *et al.* (2016).

⁶ Les guillemets visent ici à éviter d'entériner la réalité « objective » que le concept de vitalité prétend désigner afin de mettre plutôt l'accent sur les acteurs qui l'utilisent et

paradigme déplace l'intérêt des chercheurs sur les contraintes systémiques et les rapports inégalitaires auxquels sont confrontés les immigrants dans leurs processus d'insertion et de mobilité sociale. Sous ce regard de proximité, leurs défis, comme la façon d'y répondre, s'expriment autrement. Ceux-ci se définissent davantage en fonction d'un projet de reconstruction et de mieux-être individuel que d'un projet de construction identitaire, de survivance communautaire ou même d'un devoir-être collectif.

L'immigration francophone, un marché oligopolistique

L'évolution de ce paradigme dans le champ scientifique, dont les contributions de ce numéro sont l'expression, ne s'est pas faite au même rythme que celle de l'univers du politique et des pratiques institutionnalisées. Celui-ci aussi a beaucoup changé, mais selon des dynamiques et une temporalité (Gurvitch, 1963) qui lui sont propres. Au départ, les prémisses sont les mêmes : l'immigration francophone est essentiellement définie comme un vecteur de développement des communautés francophones. La mise sur pied d'un comité directeur réunissant des acteurs centraux de la communauté et du gouvernement fédéral, l'adoption d'un plan stratégique et l'établissement de cibles numériques visant le recrutement d'immigrants d'expression française sont autant d'interventions de politique publique qui contribuent à consacrer cette conception « instrumentale » (Belkhodja, 2011) au début des années 2000. Un vaste réseau institutionnel se met alors en place. De nouvelles associations ou organisations voient le jour⁷ afin de répondre à cette « nouvelle » réalité immigrante. D'autres, plus anciennes, doivent se réaligner, voire se réinventer⁸ pour en faire une priorité. Le réseau institutionnel qui en émerge se structure en fonction de deux secteurs d'activité plus ou moins intégrés, plus ou moins centralisés, plus ou moins autonomes par rapport à l'État. Alors que les organisations ou associations du premier secteur orientent directement leur traitement de la question immigrante en fonction de la mise en marché (Violette,

les représentations qui en découlent. Pour une analyse critique de cette notion, voir Heller *et al.* (2014 : 79-104).

⁷ La thèse de Michael Begley (2012) sur l'histoire du Regroupement ethnoculturel de parents francophones de l'Ontario (REPFPO) illustre bien l'émergence de ce genre d'organisme autour des années 2000.

⁸ On trouve des contributions traitant de cet aspect dans le collectif de N. Bélanger *et al.* (2010).

2015) de l'immigration francophone initiée par l'État, celles du second, qui opèrent en périphérie du champ d'intervention officiel des politiques publiques, cherchent à répondre à une demande sociale et communautaire plutôt qu'institutionnelle. Les organisations du premier secteur, mieux soutenues financièrement et politiquement, et mieux structurées, s'occupent surtout de l'immigration francophone en fonction des besoins démographiques des communautés francophones. Celles du second secteur, plus précaires en termes de financement et de coordination, se composent d'initiatives, de groupes, d'associations émergeant davantage de la base, en réponse à des besoins ou problèmes spécifiques exprimés par des clientèles diverses au sein de la communauté immigrante. Bien que plus fragiles, elles contribuent néanmoins à alimenter un secteur très dynamique, lequel se renouvelle constamment sous l'effet des processus de création / destruction (Schumpeter, 1984) des entrepreneurs communautaires qui apparaissent et disparaissent au gré des initiatives ciblant la communauté immigrante. Si le premier secteur bénéficie d'une plus grande légitimité⁹ en raison de ses pratiques clientélistes le rattachant directement aux politiques, programmes et décisions de l'État, le second, plus décentralisé, apparaît mieux en mesure de représenter et inclure la diversité immigrante dans son fonctionnement et sa gouvernance¹⁰.

Mais bien loin de se polariser entre les organisations reconnues et soutenues par l'État pour « s'occuper » de cet enjeu et celles plus informelles issues du milieu communautaire, le marché corporatiste¹¹ de l'im-

⁹ Au sens de Weber. La légitimité désigne donc ici une représentation répandue au sein de la communauté et de la société reposant sur la croyance en la légalité et la rationalité de ces organisations et de leurs actions. Cette croyance résulte en grande partie de leur proximité avec l'État et de leur capacité à se présenter comme des relais officiels du gouvernement.

¹⁰ Les travaux de Nicole Gallant traitant de la représentation des immigrants, tant au regard des discours que de leur présence dans les organismes des communautés francophones minoritaires, mériteraient d'être poursuivis afin d'évaluer le chemin parcouru, notamment en ce qui concerne la présence immigrante au sein des conseils d'administration, avec une attention particulière aux immigrants de « minorités raciales et ethnoculturelles ». Voir N. Gallant (2010 : 181-201).

¹¹ Le paradigme corporatiste ou néocorporatiste désigne l'apparition dans les pays industrialisés du capitalisme avancé d'un « mode de production économique caractérisé par le rôle dominant de l'État sans qu'il y ait étatisation de l'économie ». Le marché de l'immigration francophone peut être qualifié de corporatiste dans la mesure où les principales organisations y participant sont intégrées à l'État sous

migration propulsé et alimenté par l'État est devenu, avec le temps, un univers complexe où se brouillent les frontières entre l'univers bureaucratique, le secteur privé et le milieu communautaire. Plutôt que de clarifier le rôle et le contrôle de l'État, l'omniprésence du financement public dans ce marché oligopolistique en arrive ainsi à alimenter un partage confus des responsabilités entre l'initiative étatique, lucrative et bénévole. Il s'agit là d'une transformation propre à la modernité tardive (Giddens, 1994), alors que le développement des capacités d'intervention et de régulation de l'État dans les sociétés du capitalisme avancé (Habermas, 1978) conduit au traitement de la question immigrante dans l'ensemble des sphères d'activité de la société (éducation, santé, emploi, justice, sport, art, etc.) et des bureaucraties (fédéral, provincial, municipal). Avec la multiplication des acteurs, des institutions et des organisations mobilisés autour de l'immigration francophone comme enjeu et ressource, les interactions et interdépendances se complexifient. Pour les décideurs, le défi se révèle doublement paradoxal : administrer une question dont tout le monde s'occupe, et faire en sorte que le contrôle social et institutionnel multiple et éclaté qui s'exerce sur l'immigrant soit producteur d'émancipation et d'autonomie. Un paradoxe qui s'accroît en contexte minoritaire francophone alors que l'émancipation et l'autonomie de l'immigrant que l'on souhaite encourager supposent qu'il « s'engage » dans un « parcours »¹² spécifique, ou dans l'esprit de Rousseau, que sa liberté s'exerce¹³ de façon à soutenir les objectifs de continuité sociale d'une collectivité menacée. L'immigrant souhaitant améliorer ses

« la forme d'une institutionnalisation d'un monopole représentatif ». Il en découle une interrelation double : « D'une part les groupes d'intérêts influencent et légitiment les politiques publiques ; d'autre part, l'État légitime les organisations représentatives et leur confère un rôle de régulation en les impliquant dans la mise en œuvre des politiques publiques. » Voir P. Hassenteufel (1990 : 75-81).

¹² Les politiques stratégiques d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (ci-après IRCC) parlent plus exactement de « parcours francophone », comme l'explique ici le ministre Ahmed Hussen en présentation du plan ministériel 2018-2019 : « Grâce à ces fonds, nous créerons un "parcours francophone" couvrant toutes les étapes du processus d'immigration, de la promotion et du recrutement jusqu'à l'établissement et à l'intégration dans les communautés francophones en situation minoritaire. », *Plan ministériel 2018-2019*, IRCC.

¹³ Il serait alors approprié de parler de « liberté positive », selon la fameuse définition d'Isaiah Berlin, en opposition à une « liberté négative » se définissant par l'absence de contraintes (1988).

perspectives d'emploi et par le fait même sa condition découvre ainsi que sa mobilité à l'intérieur du Canada représente, aux yeux des institutions compétentes, un « problème » de rétention qu'il convient de freiner afin de soutenir les objectifs démographiques de sa communauté d'accueil.

L'immigration comme réalité et stigmaté : un autre paradoxe à surmonter

Avec cette institutionnalisation accélérée d'un phénomène de toujours, l'immigration francophone devient un construit social totalement différent des images d'Épinal d'autrefois. La rareté, le lointain et la banalité (ou le non-dit) du fait immigrant s'estompent. Les immigrants nous apparaissent plus nombreux, plus proches (mobiles¹⁴), plus exceptionnels (différents) qu'avant. Comme produit récent d'un État devenu anthropologue¹⁵ (Fontaine et Shiose, 1991), la question de l'immigration francophone s'immisce dans notre quotidien. Les crises de légitimité et de rationalité qui secouent l'État contemporain (Habermas, 1978) contribuent à en faire un problème de tous les jours, visible, palpable, quantifiable, insufflant une volonté d'agir en son nom, de parler en son nom, mais aussi, malheureusement, d'émettre rapidement des opinions fortes concernant ses bienfaits ou ses méfaits, son utilité ou ses coûts, ses dangers ou ses richesses. Présentée comme un enjeu « vital » pour la communauté, cette question alimente constamment le débat public et la scène médiatique, transformant des phénomènes marginaux sur le plan statistique en réalité de tous les instants. Ainsi, l'immigration,

¹⁴ Pour une analyse critique de la construction sociale ayant permis de percevoir la mobilité au sein de la francophonie canadienne comme « un problème », une « exception » et un obstacle à la vitalité ou à la normalité des CFSM, voir Heller *et al.* (2014 : 79).

¹⁵ Yuki Shiose et Louise Fontaine proposent le concept d'« État anthropologue » pour définir le rôle de l'État contemporain qui « assume de plus en plus la gérance des questions culturelles » : « Autrefois, il revenait à l'anthropologue d'imputer l'altérité à l'Homme d'ailleurs, de l'extérieur du pays. De nos jours, c'est l'État qui catégorise et le "Nous" et l'"Autre" à l'intérieur de ses frontières » (Shiose, 1995 : 20) ; voir aussi L. Fontaine et Y. Shiose (1991 : 435-443). La nouvelle définition et mesure adoptée par IRCC en 2016, laquelle vise à identifier désormais le nombre d'immigrants « d'expression française », et non plus d'immigrants « francophones » vivant au Canada, illustre bien le propos des auteures.

comme signe, en arrive à se dissocier de la réalité qu'elle prétend désigner. Devenue autoréférentielle, cette hyperréalité, pour reprendre les termes de Baudrillard (1981), se nourrit de l'attention médiatique constante qui l'entoure pour se matérialiser, à nos yeux, comme une composante tangible de notre vie ordinaire. Participant à définir comme jamais auparavant les représentations par lesquelles notre société renforce sa cohésion sociale et, par le fait même, son intégration, la question de l'immigration apparaît alors condamnée, paradoxalement, à reproduire l'exclusion qu'elle prétend combattre. Car plus on s'en occupe, plus on en parle, et plus on en parle, plus les possibilités d'en faire une réalité radicalement « Autre » se déploient, surtout à l'ère des médias sociaux. Face à l'impossibilité de choisir l'inaction, l'action sociale se trouve alors confrontée à un autre paradoxe : continuer à accorder à cette question toute l'attention et la publicité que requiert une prise en charge efficace, tout en sachant qu'à terme, elle ne peut trouver sa résolution finale que dans sa banalisation et son effacement, avec des immigrants cessant d'être des immigrants ou des individus venus d'ailleurs pour devenir des citoyens « invisibles » comme les autres.

L'immigration francophone comme fait social total

Le défi de ce numéro thématique, c'est de contribuer à poser un regard neuf sur la question de l'immigration en contexte minoritaire francophone, en offrant au lecteur la possibilité de prendre du recul vis-à-vis de certaines approches s'étant imposées dans ce champ d'étude et d'expertise. Car il faut l'avouer, le thème de l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire (ci-après CFSM) a généré beaucoup d'activité scientifique au cours des dernières années. Face au foisonnement d'écrits et de travaux traitant de cette question, une certaine impression d'essoufflement ou de redondance s'en dégage à l'occasion. Pour faire face à ce défi, il apparaissait donc essentiel de s'assurer que ce numéro soit constitutif d'une certaine diversité quant aux approches et aux angles d'analyse privilégiés par les chercheurs. Les trois grands axes proposés lors de l'appel à contributions pour traiter cette question répondaient à cet objectif. Le premier axe, d'ordre épistémologique, invitait les chercheurs à aborder d'un œil critique les approches et méthodes généralement utilisées dans ce champ d'études et les présupposés qu'ils sous-tendent afin de contribuer à renouveler nos

façons d'appréhender cette réalité. Le deuxième axe visait à poser un regard plus compréhensif ou ethnographique sur la condition immigrante afin de mieux rendre compte de la diversité des expériences immigrantes et de l'évolution de leur situation. Le dernier axe avait pour but de s'interroger sur les pratiques et savoirs mis en œuvre au sein de la communauté et leur impact sur la vie des immigrants d'expression française. Ces axes n'avaient pas comme objectif de constituer trois sections distinctes dans ce numéro thématique. Dans la mesure où ils cherchaient surtout à alimenter et à ouvrir la réflexion des chercheurs par rapport à ce thème, ils ressortent donc à différents degrés dans chacune des contributions. De façon générale, le lecteur trouvera dans les sept articles et les deux notes de recherche qui suivent une occasion unique d'entrecroiser différentes perspectives sur l'immigration francophone en contexte minoritaire et d'enrichir, par ce jeu comparatif, sa réflexion par rapport à cette question complexe et essentielle.

Gertrude Mianda nous convie à une analyse de données ethnographiques selon une approche qu'elle qualifie d'intersectionnelle, antiraciste et féministe, dans un texte qui traite des enjeux et défis d'une dizaine de ressortissants d'origine africaine qui ont accepté de partager la perception qu'ils ont de leur intégration à la communauté francophone et minoritaire de Toronto. Il s'agit d'une recherche qualitative basée sur des entretiens auprès de cinq hommes et cinq femmes, c'est-à-dire un échantillon bien équilibré en matière de genre et qui cible plus particulièrement des immigrants hautement qualifiés puisqu'au moment des entrevues, tous les participants sont détenteurs de diplômes universitaires allant du baccalauréat au doctorat. L'auteure examine entre autres les choix de ces adultes pour ce qui est de la langue d'usage à la maison par rapport à la langue d'étude proposée à leur progéniture, cette stratégie ayant pour objectif un bilinguisme valorisé en raison des meilleures opportunités d'emplois attendus. Mais au préalable, l'auteure présente une brève synthèse des discriminations relatives au domaine de l'emploi basée sur une recension des écrits mettant en évidence les écarts de revenu, les taux de diplomation et d'employabilité selon l'origine (Canadiens enracinés et Néo-Canadiens), la race et le genre. Dans la présentation des résultats, l'auteure privilégie les éléments qui confirment et précisent cette hypothèse : il sera question de déqualification lorsque les participants font référence aux emplois moins bien rémunérés auxquels ils ont accédé, qui n'exigent que des diplômes inférieurs à ceux qu'ils

détiennent, ou encore à une réorientation du domaine d'étude. L'accent particulier des Africains francophones est souvent rapporté comme l'une des barrières pouvant limiter l'accès à l'emploi ou aux promotions en milieu de travail francophone minoritaire.

Isabelle Violette propose également une synthèse des résultats d'une enquête de type ethnographique se déroulant sur plusieurs années dans la ville de Moncton au Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire dans un contexte où le bilinguisme est officiel. L'auteure ne se limite pas cependant aux 22 entrevues qu'elle a réalisées auprès de nouveaux arrivants aux profils très variés. Elle fait aussi référence à des observations en situation et à des recherches documentaires visant à préciser le contexte sociodémographique de son étude. Linguiste de formation, elle va ultimement créer trois grandes catégories regroupant les participants selon leur degré d'adhésion à l'Acadie, à la francophonie, ou selon leur degré d'acceptation du bilinguisme où le français est minoré. À partir de son étude des représentations, elle distingue, parmi les nouveaux arrivants, des militants défenseurs de la langue française qui épousent la cause des Acadiens minoritaires, des individus à positionnement ambivalent et enfin ceux qui s'associeront plutôt aux anglophones. Plutôt que d'insister sur les difficultés d'adaptation, l'auteure met l'accent sur la diversité des représentations de la minoration du français dans le récit d'intégration de ces nouveaux arrivants. Elle réussit à dépeindre de manière succincte la grande variété des postures sociolinguistiques des immigrants et des rapports qu'ils entretiennent avec la société acadienne à compter de leur première prise de conscience des inégalités linguistiques.

L'importance accordée à la contextualisation du parcours francophone ressort aussi de la contribution de Richard Marcoux et Laurent Richard, même si l'approche démographique au cœur de cet article, et ce qu'elle révèle des grandes tendances linguistiques au sein de la francophonie mondiale, nous donne l'impression du contraire. Car au-delà des constats globaux qui se dégagent de leurs analyses quantitatives concernant le déplacement du centre de gravité de la Francophonie de l'Europe vers le continent africain, on se retrouve rapidement interpellé par la singularité des contextes nationaux ainsi que la spécificité des effets institutionnels et politiques sur la production et reproduction du fait français en Afrique. Ainsi, on sent bien que l'intérêt des chercheurs ne porte pas tant sur la production de pronostics statistiques à grand déploiement. Pas plus qu'ils ne s'emploient à réduire l'Afrique à un

simple réservoir humain à disposition de la francophonie canadienne. Même s'il est vrai que les données auxquelles ils ont accès s'avèrent exceptionnelles, on ne peut s'empêcher de croire que leur intérêt, au final, se concentre surtout sur les leçons que semblent nous enseigner l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale quant à la progression et la diffusion de la langue française en contexte de diversité linguistique. Car contrairement au mythe voulant que prévale, en Afrique, un ressentiment généralisé à l'encontre de cette langue associée au colonisateur, une certaine complémentarité semble s'opérer entre le développement de la langue française et l'essor des langues africaines. Pour expliquer cette progression, les auteurs soulignent, entre autres, une forte croissance démographique, mais aussi, point important, les « retombées des investissements en éducation, et ce, dans un contexte d'urbanisation accélérée ». Pour les auteurs, il ne fait aucun doute que la « ville joue en effet un rôle important dans la diffusion de la langue française dans l'espace francophone africain ». Bien que cette progression du fait français implique des dynamiques sociétales complexes échappant au contrôle politique, elle révèle cependant l'importance que peuvent avoir les décisions politiques sur la croissance démographique et linguistique d'une société. Replacée dans le contexte canadien, cette progression phénoménale du fait français en contexte urbain africain apparaît alors presque comme une invitation à réfléchir à l'impact positif que pourrait avoir l'ouverture d'une université francophone dans la ville accueillant, au Canada hors Québec, le plus grand nombre d'immigrants d'expression française : Toronto.

Monika Jezak présente le contexte démolinguistique et les politiques qui déterminent en partie les parcours des nouveaux arrivants ayant rejoint récemment la minorité francophone de la région d'Ottawa. Pour ce faire, elle fait feu de tout bois, entre autres en utilisant une diversité de données statistiques et de publications gouvernementales avant de rendre compte des résultats interprétatifs d'un questionnaire écrit qu'une cinquantaine de participants ont accepté de remplir. Cet article en quatre parties démontre l'importance de redonner à la langue une place de choix dans l'analyse des perceptions et des parcours des nouveaux arrivants. Dans un premier temps, l'auteure démontre à partir d'une recension des écrits la pertinence de conjuguer les méthodes de la sociolinguistique et des sciences politiques en vue de mieux saisir le contexte d'intégration des immigrants ainsi que le rôle des communautés d'accueil. Dans un

deuxième temps, elle présente le profil démolinguistique ainsi que les structures de gouvernance en vue de caractériser les dynamiques qui se déploient au sein des communautés d'accueil francophones dans la région d'étude. Dans un troisième temps, elle procède à un examen critique des politiques fédérales en matière d'intégration qu'elle qualifie d'inadéquates face à la diversité des profils et parcours des nouveaux arrivants. Enfin, dans une dernière section, l'auteure présente les résultats du questionnaire qui mettent en relief la réalité du processus d'intégration dans un milieu linguistique dont la complexité est généralement sous-estimée.

Amal Madibbo propose de caractériser les pratiques transnationales d'immigrants africains francophones installés en Alberta, c'est-à-dire leurs parcours migratoires qui ne sont plus envisagés ou vécus de manière linéaire, mais plutôt comme des circulations réelles ou symboliques entre le pays d'origine et celui où ils ont choisi de s'établir. Cette étude particulière fait partie d'une recherche plus vaste que l'auteure a entreprise au sujet des parcours identitaires de ressortissants africains ayant choisi de s'établir à Calgary, Edmonton et Brooks. Madibbo s'intéresse plus particulièrement aux expériences et aux perspectives qui ressortent d'une analyse qualitative des témoignages de 29 participants appartenant à une première génération d'immigrants. Elle fait appel, notamment, aux théories portant sur l'intégration et l'immigration transnationale en vue d'élucider le rôle de ces allers-retours sur l'intégration dans la société canadienne. Elle tente entre autres de démontrer que l'immigration transnationale favorise l'intégration, alors que ces pratiques et ces aspirations pourraient être perçues comme un repli ou un frein à l'intégration. Au terme de son analyse, elle propose que le phénomène relativement nouveau des migrations transnationales soit encouragé et soutenu.

Dans un essai qui se démarque des autres contributions à ce numéro, Marie-Hélène Comeau montre comment l'identité franco-yukonnaise marquée par la migration s'exprime dans la création artistique et le récit. Dans cette étude menée selon une perspective de recherche-action, l'auteure propose de saisir le sens que des femmes de la communauté franco-yukonnaise donnent à leur identité construite entre le lieu d'origine et celui de résidence qu'est le Yukon. Utilisant d'une part l'observation participante lors de la supervision de projets d'art dans lesquels les protagonistes expriment leurs parcours migratoires et d'autre part l'enregistrement de leurs récits de vie, Comeau tente de saisir l'identité des participants qui racontent les allers-retours entre la région d'origine et le Yukon. Dans le cadre de cet article, l'auteure s'intéresse plus

particulièrement à l'identité d'une Franco-Yukonnaise et l'attachement profond qu'elle conserve à l'égard de sa région d'origine.

Le texte de Luisa Veronis et Suzanne Huot nous rappelle que les angles pour analyser ce fait social total qu'est l'immigration d'expression française sont inépuisables, car au-delà du statut de nouveau citoyen que partagent ces individus venus d'ailleurs, ceux-ci diffèrent tous par la singularité de leur parcours et la combinaison unique des défis et contraintes qui se dressent devant eux. Cette singularité des parcours et des expériences ne procède pas seulement du bagage propre à chaque immigrant. Les expériences prémigratoires de l'immigrant, ses compétences, ses connaissances ne prennent tout leur sens qu'en fonction du contexte social de la société d'accueil où elles ont l'occasion de se manifester et s'exercer. Pour prendre un exemple bien connu, on sait que pour un immigrant d'expression française, le seul fait de maîtriser ou non un peu l'anglais aura des répercussions significatives sur son « adaptation » et son cheminement. Toutefois, cet impact risquera d'être fort différent si cette maîtrise relative de l'anglais s'exerce dans un milieu ayant une présence francophone forte comme Ottawa, ou faible comme London. C'est précisément l'intérêt de l'article de Veronis et Huot que de contextualiser la diversité des expériences immigrantes, en faisant ressortir la spécificité des contraintes propres à ces deux milieux minoritaires. Cette contextualisation ne permet pas seulement à l'immigrant de s'affirmer ici comme acteur. L'espace francophone comme « espace physique et virtuel » apparaît aussi intervenir comme un acteur à part entière, capable d'influencer de façon significative le parcours et l'insertion des immigrants francophones. De la même façon que l'immigrant d'expression française se révèle souvent être un acteur en déficit de « légitimité », dépourvu du capital nécessaire pour s'imposer dans le jeu social, ou même simplement en comprendre le fonctionnement, les espaces francophones s'avèrent aussi être très souvent des acteurs « invisibles » incapables de s'imposer symboliquement et physiquement aux nouveaux arrivants. Le jeu complexe entre l'acteur individuel et l'acteur contextuel ainsi révélé dans l'article de Veronis et Huot permet alors de redonner aux interactions, aux décisions et aux trajectoires des immigrants un peu plus de sens, de profondeur, et de nous sortir des schémas simplistes, linéaires, presque mécaniques par lesquels on s'emploie trop souvent à vouloir expliquer leurs décisions concernant les communautés francophones minoritaires (pourquoi ils veulent ou non y vivre, pourquoi ils choisissent d'envoyer leurs enfants à l'école de langue française ou anglaise, etc.).

Dans un texte qui rend compte de recherches qu'elle a effectuées en Nouvelle-Écosse depuis une dizaine d'années, Louise Fontaine nous rappelle qu'avec la mondialisation et la mobilité accrue liée au développement sans précédent des transports, les migrations internationales se définissent de plus en plus par des mouvements migratoires transnationaux ou allers-retours entre le pays d'origine et le pays d'accueil, ou encore entre deux régions ou provinces d'un même pays. Elle s'intéresse en particulier à l'intégration économique ainsi qu'au maintien des liens familiaux et sociaux à la lumière de l'usage de la langue française, qui est minoritaire en Nouvelle-Écosse.

Enfin, dans une note de recherche très intéressante, Paulin Mulatris tente de démontrer comment les médias, et plus particulièrement l'hebdomadaire *Le Franco*, reflètent la transformation des mentalités qui affecte la communauté francophone de l'Alberta en lien avec les phénomènes migratoires qui ont radicalement diversifié la composition ethnique de cette communauté. Dans ses recherches, Mulatris entend se pencher entre autres sur l'analyse des perceptions et des représentations afin de mieux saisir les intérêts autant que les défis et les attentes communautaires.

De par la diversité des approches théoriques et des corpus qui composent ce dossier thématique (entrevues, observations en situation, données sociodémographiques, etc.) et la variété des contextes explorés (quatre provinces, huit villes canadiennes et une multitude de pays francophones et africains), nous sommes persuadés que les lecteurs y trouveront des ressources inspirantes pour alimenter de futurs échanges et réflexions transdisciplinaires et approfondir leur compréhension des expériences et des parcours migratoires en milieu francophone minoritaire. L'ensemble des contributions fait ressortir non seulement la multiplicité et la complexité des enjeux entourant les phénomènes migratoires, mais également les aspirations légitimes, éprouvantes et parfois contradictoires des divers acteurs impliqués dans ces trajectoires, autant du point de vue des immigrants que des communautés d'accueil et des organismes gouvernementaux et communautaires.

En terminant, nous aimerions remercier l'équipe éditoriale de la revue *Francophonies d'Amérique* et notamment son directeur, Rémi Léger. Nous remercions également Yves Frenette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones, dont le soutien a rendu possible la réalisation de ce numéro.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRILLARD, Jean (1981). *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée.
- BEGLEY, Michael (2012). *Immigration et éducation : histoire du Regroupement ethnoculturel des parents francophones de l'Ontario*, thèse de doctorat, Ottawa, Université d'Ottawa.
- BÉLANGER, Nathalie, et al. (2010). *Produire et reproduire la francophonie en la nommant*, Ottawa, Prise de parole.
- BELKHODJA, Chedly (2011). *D'ici et d'ailleurs : regards croisés sur l'immigration*, Moncton, Éditions Perce-Neige.
- BERGER, Peter L., et Thomas LUCKMANN (1986). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- BERLIN, Isaiah (1988), *Éloge de la liberté*, Paris, Calmann-Lévy.
- ESSES, Victoria, et al. (2016). *Synthèse et analyse de travaux de recherche sur les immigrants au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada*, Ottawa, IRCC.
- FARMER, Diane, et Emanuel DA SILVA (2012). *Vitalité des milieux, vitalité des parcours : réflexions sur l'évolution de la recherche sur l'immigration francophone en milieu minoritaire*, Ottawa, Secrétariat de projet Métropolis/ Citoyenneté et immigration Canada.
- FONTAINE, Louise, et Yuki SHIOSE (1991). « Ni citoyens, ni autres : la catégorie politique "communautés culturelles" », dans Dominique Colas, Claude Émeri et Jacques Zylberberg (dir.), *Citoyenneté et nationalité : perspectives en France et au Québec*, Paris, Presses universitaires de France, p. 435-443.
- GALLANT, Nicole (2010). « Représentations sociales et représentation politique : présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada », *Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 181-201.
- GARFINKEL, Harold (1967). *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall.
- GIDDENS, Anthony (1994). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- GURVITCH, George (1963). *La vocation actuelle de la sociologie*, t. II : *Antécédents et perspectives*, 2^e éd., Paris, Presses universitaires de France.
- HABERMAS, Jürgen (1978). *Raison et légitimité*, Paris, Payot.

- HASSENTEUFEL, Patrick (1990). « Où en est le paradigme corporatiste? », *Politix : revue des sciences sociales du politique*, 1990, vol. 12, p. 75-81.
- HELLER, Monica, *et al.* (2014). « La mobilité au cœur de la francophonie canadienne », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 1 (janvier-avril), p. 79-104.
- SCHUMPETER, Joseph (1984). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- SHIOSE, Yuki (1995). *Les loups sont-ils québécois? : les mutations sociales à l'école primaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- VERONIS, Luisa, et Suzanne HUOT (2016). *Espaces de soutien et d'intégration dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM)*, Ottawa, IRCC.
- VIOLETTE, Isabelle (2015). « L'immigration francophone comme marché », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 39, n° 3, p. 115-133.